

Chèque Emploi Service Universel



Disponible



Confiante



Tranquille



Serein

Votre **Guide** pratique



Libérée



Rassurée



Détendu

Sommaire...

1. Ticket CESU, qu'est-ce que c'est ?	4
2. Mes démarches	6
3. Facilitez-vous la vie avec Viavita	8
4. Obtenir mon crédit d'impôt	9
5. Mes avantages Ticket CESU	10



Vos informations utiles

A conserver

Reportez soigneusement ci-dessous les **informations personnelles** communiquées dans votre **lettre de bienvenue**.



Votre Code Bénéficiaire Ticket CESU

Ce code à 8 chiffres vous sera demandé en préalable de toutes vos communications avec le Service Bénéficiaires Ticket CESU. Il permet d'assurer un suivi optimal de vos demandes.

Votre Code Bénéficiaire : _____



Vos codes d'accès à votre Espace Bénéficiaire Ticket CESU

Rendez-vous sur votre Espace Bénéficiaire Ticket CESU, renseignez les identifiants inscrits sur votre lettre de bienvenue, et enregistrez le mot de passe de votre souhait. Reportez maintenant votre identifiant et votre nouveau mot de passe ci-dessous.

Votre identifiant : _____

Votre mot de passe : _____



Votre accès au Service Allo Ticket CESU

Vous disposez d'un accès dédié à notre Service Bénéficiaires Ticket CESU. Reportez ci-dessous le numéro d'appel qui vous a été attribué :

Numéro de tél : 0821 610 610 (0,12 € TTC / min en France Métropolitaine)

E-mail : cesu-beneficiaires@ticket-cesu.fr



Qu'est-ce que Ticket CESU ?

Chèque Emploi Service Universel

Un moyen de paiement

- Ticket CESU est un « **titre spécial de paiement** » dont le montant est défini par votre employeur.
- Il a une validité de **14 mois** : du 1^{er} décembre au 31 janvier de l'année suivant son millésime.



Le Ticket CESU est éligible au crédit d'impôt de 50% sur les dépenses en services à la personne*, avantage fiscal cumulable à la Paje**.

...pour régler tous les services à la personne

Plus de **20 services** pour vous faciliter le quotidien :

- **pour la famille** : garde d'enfant à domicile et hors domicile, aide des proches dépendants ou handicapés...
- **à la maison** : ménage, repassage, cours à domicile : musique, arts plastiques, gymnastique...
- **à tout moment** : baby-sitting, petit bricolage, petit jardinage, assistance informatique, administrative...

Selon le souhait de votre employeur, l'usage de vos Ticket CESU peut être limité à une catégorie de services.

...auprès de l'intervenant de votre choix.

Vous choisissez votre mode d'intervention :

- Entreprise ou association de services
- Structure agréée (crèche, centre de loisirs...)
- Salarié à domicile / assistante maternelle...

PRÈS
D'1 MILLION
DE PRESTATAIRES ET
D'INTERVENANTS ACCEPTENT
LE TICKET CESU EN FRANCE



Libéré



Rassurée

2 formats au choix

Ticket CESU existe sous 2 formats, papier et dématérialisé, pour une grande souplesse d'utilisation.

• Le format papier



Vous recevez des carnets de tickets, avec une valeur prédéfinie. Vous réglez votre intervenant (salarié ou structure) en lui remettant tout simplement les titres.

• Le format dématérialisé : Ticket CESU Online



Exit le papier, vous recevez le montant sur votre Espace Bénéficiaire Ticket CESU. Vous réglez votre intervenant (salarié ou organisme) au centime près en effectuant un simple virement.

NOUVEAU !

Effectuez vos paiements Ticket CESU Online depuis l'application mobile Ticket CESU !
Téléchargeable sur l'App Store et Google Play.



Notre conseil : optez pour Ticket CESU Online !

Facilitez-vous la vie et assurez à votre salarié à domicile un paiement rapide de son salaire (sous 48h à 72h). Vérifiez simplement que votre intervenant accepte ce format au préalable. Plus d'informations sur www.ticket-cesu.fr



Mes démarches

Choisir mon intervenant

Pour effectuer la prestation de service dont vous avez besoin, vous avez le choix entre 2 modes d'intervention :

- **Faire appel à un organisme** (entreprise, association, structure agréée...)
- **Employer vous-même un salarié à domicile.**



Dans les 2 cas, l'intervenant doit être inscrit au **Centre de Remboursement du CESU (CRCESU)**, afin de pouvoir obtenir le remboursement des Ticket CESU que vous lui remettez.

Voici les démarches correspondant aux 2 modes d'intervention :



Je fais appel à un organisme (entreprise, association, crèche...)

Une seule démarche est nécessaire : s'assurer qu'il accepte les Ticket CESU (il doit pour cela être inscrit au CRCESU).



J'emploie un salarié à domicile



2 démarches sont nécessaires :

- ❶ **L'inscrire au CRCESU** si il n'est pas déjà inscrit,
- ❷ **Déclarer l'emploi de votre salarié aux URSSAF.**

Cette déclaration obligatoire permet à votre salarié de bénéficier de la protection à laquelle il a droit : maladie, retraite, accident du travail, chômage...

En déclarant votre salarié, vous contribuez au financement de la protection sociale et respectez les droits de votre salarié. Ainsi, par exemple, en cas d'accident du travail, vous et votre salarié êtes couverts. A contrario, l'absence de déclaration vous expose à des risques.

[Voir le détail ci-contre](#) ▶

Mes démarches

J'emploie un salarié à domicile



Tranquille

Voici les 4 étapes à suivre si vous employez un salarié à domicile :

1 Vous immatriculer URSSAF (CNCESU ou Pajemploi)



En tant que bénéficiaire de CESU préfinancé, vous recevrez un courrier d'information du CNCESU (antenne des URSSAF) qui vous indiquera la démarche à effectuer selon votre situation : que vous soyez déjà immatriculé ou non ; ou bénéficiaire de la Paje*.



2 Inscrire votre salarié au CRCESU



Munissez-vous de ses coordonnées et de son RIB, puis rendez-vous sur votre Espace Bénéficiaire Ticket CESU, rubrique « Gérer mes intervenants ». *NB : Vous pouvez également utiliser le formulaire d'inscription de votre kit de bienvenue Ticket CESU.*



3 Régler votre intervenant



Avec vos Ticket CESU papier ou dématérialisés, vous réglez le salaire net de votre intervenant. Les cotisations sociales seront calculées et prélevées sur votre compte bancaire par l'URSSAF (CNCESU ou Pajemploi).



4 Déclarer les salaires aux URSSAF (CNCESU ou Pajemploi)



Vous pouvez déclarer en ligne, directement sur les sites internet des URSSAF (cesu.urssaf.fr ou pajemploi.urssaf.fr selon votre situation), ou leur adresser un volet social papier complété (transmis par le CNCESU lors de votre immatriculation).

*Prestation d'accueil du jeune enfant.

Facilitez-vous la vie avec Viavita



0 800 006 136 (Appel gratuit depuis un poste fixe en France Métropolitaine)

La nouvelle plateforme de services à la personne partenaire de Ticket CESU !

Vous avez besoin d'un prestataire de services à la personne ?

... vous ne savez pas où chercher et à qui vous adresser ?

... vous n'avez pas le temps de vous en occuper ?

Viavita s'occupe de tout pour vous !

Zéro souci

Un réseau de 650 prestataires rigoureusement sélectionnés à votre disposition, pour vous garantir une qualité de service optimale.

Viavita assure un suivi régulier de votre satisfaction, et une réactivité garantie en cas de problème.

Votre intervenant ne vous convient pas ?

Viavita se charge de le remplacer !

Zéro démarche administrative

Sur simple appel téléphonique, commandez la prestation de votre choix. Viavita se charge alors d'organiser la prestation et de gérer toutes les formalités administratives.

100% de simplicité

Vous réglez la totalité de la prestation à Viavita avec vos Ticket CESU, et ce, quel que soit le format de Ticket CESU choisi : papier ou électronique. Votre crédit d'impôt de 50% s'applique sur l'intégralité du montant réglé*.

*hors participation de votre employeur au Ticket CESU.

Obtenir Mon crédit d'impôt

Disponible



Comment obtenir votre crédit d'impôt* ?

Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un **crédit d'impôt de 50 %*** sur vos dépenses en services à la personne.

Pour en profiter, n'oubliez pas de reporter sur votre déclaration d'impôt le montant total des dépenses **à votre charge** :

- **votre participation** aux Ticket CESU remis à votre intervenant (salarié ou organisme)
- + vos dépenses complémentaires éventuelles.

Exemple :

Dans l'hypothèse où votre employeur vous attribue annuellement 1500 € en titres Ticket CESU, qu'il finance à hauteur de 50%.

Imaginons que vous ayez dépensé cette année 2500 € pour la garde de votre enfant :

- 1500 € en Ticket CESU que vous avez financé à 50%, soit **750 €**
- **1000 €** de « votre poche »

>> Vous devez déclarer : **1750 €** et votre crédit d'impôt sera de **875 €*.**

Pour vous aider, Edenred France met à votre disposition une attestation fiscale sur votre Espace Bénéficiaire vous indiquant le montant qui vous a été attribué par votre employeur dans l'année.

Où faut-il reporter ce montant ?



Les sommes à votre charge sont à reporter dans la partie « REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT » de votre déclaration de revenus, rubrique « Sommes versées pour l'emploi à domicile »

Mes avantages

L'application mobile Ticket CESU

Avec l'application mobile Ticket CESU,
régler son intervenant devient un jeu d'enfant !



Accessible sur :



ou flashez le code :



Connectez-vous avec vos identifiants à l'Espace Bénéficiaire Ticket CESU.

Mes avantages

Le Beneficio Club®

Avec Ticket CESU, bénéficiez d'avantages tous les mois !

www.beneficioclub.fr

Le club d'avantages en ligne offert*
aux bénéficiaires Ticket CESU!

**BONS PLANS, RÉDUCTIONS, OFFRES EXCLUSIVES...
EN MAGASINS ET SUR INTERNET**

dans de nombreux univers : loisirs, culture, mode,
beauté, sport, restaurants, voyages, déco,...

Un espace Billetterie pour bénéficier de places de
spectacles, cinéma et parcs de loisirs à tarifs réduits.
De nombreux cadeaux à gagner tous les mois.

Pour s'inscrire rien de plus simple !

- 1 **Connectez-vous** sur www.beneficioclub.fr
- 2 Cliquez sur **INSCRIPTION**
- 3 **Sélectionnez** Ticket CESU dans le menu déroulant
- 4 **Saisissez le code** d'accès exclusif : **CESU**
- 5 Renseignez vos coordonnées
- 6 Validez, vous êtes inscrit !

*hors coûts de connexion Internet



Volet d'information à remettre à votre organisme

Vous souhaitez accepter les Ticket CESU en paiement de vos prestations ? Voici ci-dessous les 2 étapes à suivre.

1 Vous inscrire au Centre de Remboursement du CESU

Pour cela, complétez le dossier d'affiliation au CRCESU, disponible sur www.cr-cesu.fr.

Vous définissez à ce moment là :

- Le délai d'encaissement souhaité : au comptant, sous 7 ou 21 jours,
- Si vous acceptez le format dématérialisé, c'est-à-dire, d'être réglé directement sur Internet par vos clients (option « CRCESU en ligne »*).

Dès validation de votre inscription, le CRCESU vous adressera les éléments nécessaires au remboursement des Ticket CESU.

Faites-vous payer directement sur Internet !

Souscrivez à l'option « CRCESU en ligne »* pour accepter les Ticket CESU Online ! Pour vous, c'est :

- **un gain de temps administratif** : vous n'avez plus de titres papier à manipuler
- **une sécurisation des paiements** : votre compte internet CRCESU est directement chargé et vous n'avez plus de risque de vol ou de perte des titres.

2 Vous faire rembourser les Ticket CESU

> **Si votre employeur vous remet des Ticket CESU papier :**

vous devrez les adresser au CRCESU accompagnés d'un bordereau de remise (reçu lors de votre inscription) par courrier (suivi de préférence) ou Colisur® pour plus de sécurité*.

> **Si votre client a choisi le format dématérialisé (Ticket CESU Online) :**

vous recevrez votre paiement sur votre compte CRCESU en ligne, et les encaisserez dans les délais choisis lors de votre inscription au CRCESU.

NB : pour être réglé en Ticket CESU Online vous devez avoir souscrit l'option « CRCESU en ligne » (voir encadré ci-dessus).*



Volet d'information à remettre à votre salarié à domicile

Vous souhaitez accepter les Ticket CESU en paiement de vos prestations ? Voici ci-dessous les 2 étapes à suivre.

① Vous inscrire au Centre de Remboursement du CESU

Votre employeur peut effectuer cette démarche pour vous. Pour ce faire, transmettez-lui votre RIB, et la copie de votre agrément si vous êtes une assistante maternelle.

NB : vous pouvez également vous inscrire sur www.cr-cesu.fr.

Dès validation de votre inscription, le CRCESU vous adressera les éléments nécessaires au remboursement des Ticket CESU.

② Vous faire rembourser les Ticket CESU

> Si votre employeur a choisi le format dématérialisé (Ticket CESU Online) :

vous recevrez votre paiement sous 48h à 72h sur votre compte bancaire.

> Si votre employeur vous remet des Ticket CESU papier :

vous devrez les adresser au CRCESU par courrier accompagnés d'un bordereau de remise (reçu lors de votre inscription).

NB : vous pouvez également les déposer en ligne sur www.cr-cesu.fr ou les remettre à votre banque (sous réserve d'acceptation de votre banque), accompagnés d'un bordereau de remise CRCESU.*

Vos attestations d'emploi

Votre employeur déclare les heures que vous avez réalisées :

- au CNCESU, Centre National du CESU,
- au Centre Pajemploi, s'il est bénéficiaire du complément du mode de garde de la Paje.

Suite à sa déclaration, une attestation d'emploi, qui équivaut à un bulletin de paie, vous sera adressée.

Vos attestations sont consultables sur www.cesu.urssaf.fr ou sur www.pajemploi.urssaf.fr



Vos contacts utiles

Pour inscrire votre salarié au CRCESU

Adressez au CRCESU (Centre de Remboursement du CESU) votre formulaire d'affiliation ou inscrivez-le directement de votre Espace Bénéficiaire Ticket CESU.

www.cr-cesu.fr

0 892 680 662 (0,34 € TTC/mn)

Pour déclarer votre salarié aux antennes URSSAF

- Envoyez le volet social au CNCESU (Centre National du CESU) ou déclarez-le directement sur Internet www.cesu.urssaf.fr

0 820 00 23 78 (0,12 € TTC/mn)

- Pour la Garde d'enfant, effectuez votre déclaration à Pajemploi par courrier ou sur Internet www.pajemploi.urssaf.fr

0 820 00 72 53 (0,12 € TTC/mn)

Pour plus d'information sur l'emploi direct

Contactez la FEPEM (Fédération du Particulier Employeur)

0 825 07 64 64 (0,15 € TTC/mn) ou consultez le site www.fepem.fr

Pour plus d'information sur les services à la personne

Consultez le site de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services :

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne



Une solution  Edenred